

Baisse sensible du nombre d'IVG en Belgique

Article rédigé par *genethique.org*, le 08 février 2020

Source [*genethique.org*] Selon les statistiques de la Commission nationale d'évaluation de l'interruption de grossesse, le nombre d'avortements en Belgique a baissé de 10% ces cinq dernières années, revenant quasiment au niveau de 2006.

En 2017, la Belgique a recensé 17 108 avortements, soit 10% de moins qu'en 2012.

La baisse la plus marquée concerne les femmes de 15 à 24 ans. Parmi elles, les 15 à 19 ans étaient 2 302 à avoir avorté en 2012 contre 1 544 en 2017. Selon la commission, cette baisse serait « *due à l'accessibilité accrue et au moindres prix des moyens de contraception* ».

Concernant la raison de ces avortements, dans un tiers des cas « *la patiente ne désirait pas d'enfant à ce moment de la vie. Près de 14% considéraient que la famille était déjà suffisamment grande, 9% se sentaient trop jeunes pour avoir un enfant, 6% évoquaient les études [et environ 6%] des problèmes d'argent* ». Près de la moitié des femmes ayant eu cette grossesse non-désirée prenaient un contraceptif (cf. [La contraception réduit le nombre d'avortements ? Réponse d'experts](#)).

[Pour aller plus loin :](#)

[Allongement du délai légal pour avorter en Belgique : « Cette loi va trop loin »](#)

[Belgique : deux pétitions de professionnels de santé s'opposent à l'élargissement de l'accès à l'avortement](#)

[Belgique : vers une proposition commune pour élargir l'accès à l'avortement](#)

[Belgique : l'avortement un « acte médical » comme les autres ?](#)

Sources:

La Libre (06/02/2020) - Le Soir (06/02/2020)

08/02/2020 07:00